

MARIE-LOUIS DE BLANC DE GUIZARD

texte de Jean-Yves Garnier, paru dans le bulletin d'Espalion le 22 juin 2012

Né le 17 août 1797 au château de la Guizardie, commune de Villecomtal, décède à Rodez le 23 avril 1879, à l'âge de 82 ans. Il est Saint-Simonien, c'est-à-dire adepte des théories de Claude Henri de Rouvray, comte de Saint-Simon (1760-1825), philosophe et économiste français.

Lorsque la révolution de juillet 1830 éclate, il est journaliste et soutient Louis-Philippe (1773-1850). Le 2 août 1830, l'abdication de Charles X (roi de 1824 à 1830) amène sur le trône Louis-Philippe Ier (roi des Français de 1830 à 1848). Celui-ci nomme De Guizard, préfet de l'Aveyron le 12 août 1830. Il le restera jusqu'au 1er mai 1834.

En 1834, De Guizard devient député de l'arrondissement d'Espalion. Il est nommé directeur des monuments publics. Il est aussi président du conseil des bâtiments civils. Il est nommé une deuxième fois préfet de l'Aveyron le 10 août 1839 et donne sa démission de député.

En mai 1842, il est promu au grade d'officier de l'ordre royal de la Légion d'honneur par Louis Philippe.

En septembre 1848, il est élu conseiller général pour les cantons de Montbazens et Estaing. Il opte pour le canton de Montbazens, le canton d'Estaing n'étant pas représenté, une nouvelle élection eut lieu le 5 novembre 1848. Le 21 novembre, il est élu président du Conseil général de l'Aveyron.

En juin 1849, il est parmi les candidats présentés par la commission de l'Assemblée législative pour remplacer les 21 conseillers d'Etat sortis par la voie du sort.

En 1850, il devient directeur des Beaux-Arts.

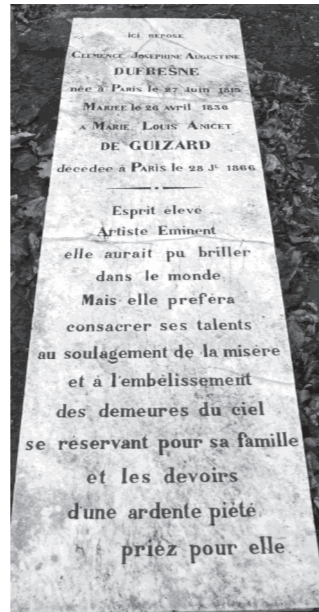
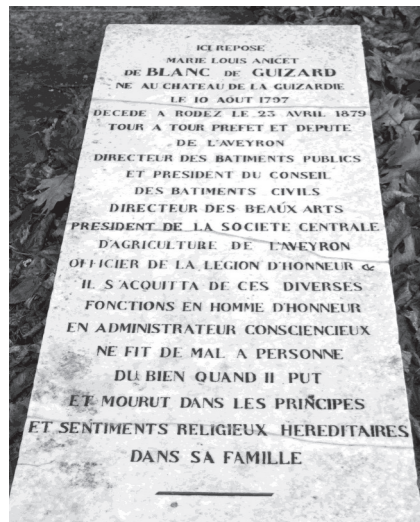
En juillet 1850, il est l'un des commissaires nommés pour soutenir devant l'Assemblée le budget de 1851 du ministère de l'Intérieur.

En novembre 1851, De Guizard s'oppose, en tant que directeur des Beaux-Arts, à la reprise de la pièce de théâtre «Le chevalier de Maison-Rouge» écrite en 1846 par Alexandre Dumas (père) sous le prétexte comme l'écrit Alexandre Dumas : «*Que le chevalier de Maison-Rouge avait contribué à l'avènement de la République*».

En décembre 1861, il est élu président de la Société centrale d'agriculture de l'Aveyron. La population du nord du département de l'Aveyron lui est redevable de son influence pour la construction de plusieurs routes importantes dans ce secteur, et surtout pour la construction du Pont-Neuf d'Espalion. Il est présent lors de la pose de la première pierre de ce pont, le 1er mai 1841, et lors de sa mise en circulation le 14 juin 1846.

En 1846, il est l'auteur de «Aperçu des progrès administratifs». Cet ouvrage, composé de quatre chapitres, donne de nombreux détails sur les routes, les rivières, les administrations de l'époque et la gestion administrative. Ainsi, apprend-t-on que la route de Rodez à Saint-Flour passant par Espalion et Laguiole, route royale n° 121 est de 3e classe ; que le département compte plus de 20 voitures publiques pour parcourir en tout lieu les cantons ; que le Lot est navigable à partir d'Entraygues, et flottable depuis Saint Geniez d'Olt. Il écrit aussi «De projets en navigation pour le Lot perfectionnement de la navigation» ainsi que «Le projet de canalisation des rivières du Tarn et de l'Aveyron».

Les Espalionnais donnèrent le nom de De Guizard à ce boulevard, par reconnaissance à l'égard de l'homme qui contribua également à l'expansion de la ville.



La tombe de Louis de Blanc de Guizard est toujours dans le jardin de l'église de Villecomtal, à l'emplacement de l'ancien cimetière. A ses côtés repose son épouse Clémence Dufresne, peintre célèbre du XIXème siècle. Les deux pierres tombales ont été restaurées par André Burg.

V

BULLETIN MUNICIPAL

ILLECOMTAL

Numéro 22 décembre 2012

MAIRIE : 0565446021

SITE INTERNET : www.villecomtal.fr



Le mot du Maire

L'année 2012 s'achève donc, elle aura été marquée par de nombreux deuils, mais aussi par des naissances et la venue de nouveaux habitants.

Cette année a été l'année de la concrétisation de nombreux projets, je pense en particulier à la maison de santé avec l'arrivée tant attendue de notre doctoresse. La réfection et l'extension de la mairie fait partie également des opérations remarquables de 2012.

Nous nous tournons dès à présent vers les projets à venir comme la mise aux normes d'accessibilité de la salle des fêtes,

la maison Bazet avec le concours de la communauté de communes d'Estaing, et surtout l'opération cœur de village qui va débiter dès cet hiver par la place Jean XXIII.



Fouillet après la restauration du four et du sécadou

Ce mois de décembre me permet surtout, avec mon équipe municipale, de vous souhaiter mes meilleurs vœux pour l'an prochain, et d'abord un joyeux Noël, à vous tous et à ceux qui vous sont chers.

Jean-François Pradalier

échos de notre cité médiévale

Rénovation façade

Des travaux de rénovation de la façade de l'immeuble abritant les salles de catéchisme et la salle paroissiale ont été effectués cet automne.

A l'occasion du changement de menuiserie isolante de la salle du premier étage, le relais paroissial de Villecomtal a effectué les travaux permettant d'uniformiser la façade en recouvrant les parpaings et la structure en ciment à l'aspect désagréable dans cette rue.



Ce ravalement a été effectué par l'entreprise Lacombe, avec les conseils de M Causse, du Service Départemental de l'Architecture, et financé par le relais paroissial et la Paroisse Saint Jacques Dourdou et Dazes. La municipalité salue cette initiative qui pourrait susciter d'autres rafraîchissements de façades permettant la mise en valeur de la rue Droite.



Opération Cœur de Village

Cette fois ci nous y sommes ! L'opération cœur de village, débutée il y a deux ans avec le diagnostic établi par le CAUE (conseil d'architecture et d'urbanisme et de l'environnement) entre dans sa phase opérationnelle.

En effet, les dossiers réalisés par l'équipe assurant la maîtrise d'œuvre études composée de l'architecte René PUECH, de la paysagiste, Delphine Beaudouin et du géomètre, Eric POUJADE, ont fait l'objet d'un appel d'offre.

Il en résulte que les différents lots ont été attribués aux entreprises :

- GCTS - Servant, d'Entraigues – maçonnerie
- EIFFAGE, de Rodez – terrassements
- SANHES, de Bozouls – charpente métallique
- BIOULAC, d'Espalion – espaces verts

L'ensemble des travaux a été découpé en 3 tranches dont la première consiste à réaménager la place de la mairie (place Jean XXIII) ainsi que la place des chèvres. Si le démarrage des travaux cette fin d'année était de l'ordre du symbolique, les fêtes de Noël passées, le chantier prendra réellement son ampleur dans le respect du maintien des voies communication (accès rue de l'horloge - au faubourg - etc...). Nous sommes conscients de la gêne inévitable occasionnée aux riverains pendant ces travaux, notamment en ce qui concerne le stationnement sur la place Jean XXIII qui ne sera rendu impossible

La deuxième tranche suivra et verra le carrefour RD 22/RD 904 se transformer en un giratoire, assurant la sécurité des usagers de la route mais également celle des piétons et en premier chef des scolaires. Cette tranche de travaux prendra aussi en compte, pour une question de subvention, la création d'un chemin piéton en encorbellement le long du Dourdou.

Il est à noter que ce réaménagement urbain se fait sous l'avis de l'architecte des bâtiments de France qui, sollicité par la commune et l'équipe maître d'œuvre, influe sur le choix des matériaux.

Ce chantier, comme tous les autres d'ailleurs, est engagé pour rendre notre village le plus agréable possible et que nous puissions en être fiers en clamant :

"Soi fièr de demorar dins aquel polit vilatge ont coabitant mond comacal e ont avèm çò que nos cal"

"Soi fièr de demorar dins aquel polit vilatge ont coabitant mond comacal e ont avèm çò que nos cal"

les brèves

BOISSONNADE SERVICES

Marin Boissonnade a créé son entreprise multi-services : travaux d'intérieur (électricité, plomberie, isolation, peinture, placo-plâtre, carrelage, faïence, dépannages divers) Il travaille sur devis et accepte les règlements par chèques emplois-services. Marin et son épouse Audrey sont tous deux pompiers volontaires à la caserne de Villecomtal. Ils habitent avec leur fille Marie au nouveau lotissement « La Blanzague » et c'est Marin qui a construit lui-même sa maison, témoin de son savoir-faire et de sa compétence.

Vous pouvez le contacter par téléphone : 07.63.08.08.04 ou 09.81.62.37.88 ou par mail : marin930@voila.fr

URBANISME

Permis de construire 2012

Arrêté du 29 mai : construction d'une maison d'habitation M. et Mme ROQUES Régis

Arrêté du 10 avril : construction d'un garage M. et Mme BURG Fabien

Arrêté du 14 juin : extension d'un bâtiment à usage de stabulation et stockage M. DELLUS Christian et GIROU Guillaume

Arrêté du 7 juin : construction d'une maison d'habitation M. VIE Julien et Melle DALBIN Emilie

Arrêté du 22 octobre : rénovation d'une grange en habitation M. et Mme DUNET François

Vœux de la municipalité

Monsieur le Maire et son conseil municipal vous donnent rendez vous à la salle des fêtes le **dimanche 6 janvier** à

partir de 11h30 pour la présentation des vœux 2013. Les nouveaux arrivants sont particulièrement attendus à cette manifestation conviviale. Nous aurons l'occasion d'évoquer l'ensemble des dossiers en cours ainsi que des projets. Comme de coutume, cette rencontre se terminera par le partage du verre de l'amitié.

ETAT CIVIL 2012

Avis de Naissance :

Le 26 avril : Eloi Paul Louis VIE

Le 6 août : Marius Constantin Barthélémy NAYROLLES

Le 22 août : Eléna Anne Catherine SPRUNCK

Le 7 octobre : Annette Joëlle Françoise JOUIN

Le 10 octobre : Alfhild Aune Pelagia PARVIAINEN

Le 8 novembre : Emilio Allan Christiano LATIEZE

Mariage :

Le 12 octobre : Laetitia MONTERO et Carlos Humberto SEPULVEDA

Décès : liste par ordre chronologique, particulièrement longue cette année:

Mme Foulquier née Chayriguès de La Tour, Emile Bras du Peyrou, Georgette Votta, Jean-Pierre Renaudon, Jean Bieu-lac, Angèle Catusse de Limon, André Fabre, Geneviève Brugel, Sœur Saint Laurent née Marinette Brouzes, Vinh Luu, Sœur Marie Robert née Raynal, Jacques Tesson, Henri Noyer, Jean Toutet, Philippe-Henri Lorient de Rouvray, ancien maire, Denis Guiot, Marcelle Catusse, Eugène Rouquet, Odile Grenier et André Blanc.

Aménagement de la nouvelle mairie



Une installation dans les nouveaux locaux bien menée

Notre secrétaire, Véronique BURG, vous reçoit depuis le 9 octobre dernier dans son nouveau bureau accessible de plain-pied depuis la place Jean XXIII. En effet, les travaux de la nouvelle mairie sont, à quelques détails près, achevés. La nouvelle salle du conseil, vaste et profitant d'une généreuse lumière naturelle, a même accueilli, en plus des conseils municipaux, son premier mariage.

Maintenant, les travaux se sont déplacés dans l'ancienne mairie et le logement du premier étage. Notre prochain bulletin vous expliquera en détail la destination de ces locaux où sera déplacée la bibliothèque municipale pour en faire un lieu convivial, attractif, moderne et pratique.

Pour mémoire, rappel des horaires d'ouverture au public de la mairie : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h00 à 16h30 et un samedi matin sur deux de 8h30 à 12h30.

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE 2012

Le Point d'information touristique :

Le point d'accueil saisonnier de Villecomtal a été ouvert du 03 juillet au 28 août. Des bénévoles ont assuré une permanence le dimanche après-midi et le lundi après-midi, ce qui a permis de maintenir l'ouverture tous les jours.

Le nombre de visiteurs réels 2012 est de 857 dont 389 en juillet et 468 en août.

La demande touristique :

Clientèle principalement de passage, de plus en plus exigeante et qui recherche :

- des produits touristiques de qualité et authentiques (produits locaux, hébergements, restauration, artisanat...)
- des visites accompagnées de sites, balades thématiques « nature ».

Beaucoup de satisfaction des visiteurs au sujet de l'exposition et de la richesse de la collection de Charles Roy; avec une attention particulière sur la qualité des fossiles et minéraux du territoire.

Des compliments sur le cadre de vie, l'environnement, le patrimoine bâti de ce village, les efforts de fleurissement.

Globalement, les visiteurs savent apprécier les sites et paysages de la région ainsi que la beauté de la couleur du grès de Villecomtal.

Camping

Recettes : 2800€ en 2012 contre 3196€ en 2011 soit -7% (4437 en 2010, 2972 en 2009)

Beaucoup plus de camping-caristes que les années précédentes, ils représentent la majorité de la clientèle.

Marché de producteurs locaux

Il a eu lieu les mercredi matin de juillet et août. Avec 7 exposants présents cette année ce marché reste modeste. Nous avons perdu quelques producteurs qui semblent être d'avantage intéressés par la vente dans des bourgs plus importants.

Nous espérons que la réussite de l'activité du Glamping permettra d'augmenter la fréquentation, en attirant un nombre accru de touristes à Villecomtal.

Manifestations

- Concert Newcomtal, le 11 juillet : un réel succès, 80 personnes.
- Rallye moto du Dourdou, 13-14 Juillet, cela reste un des événements importants de l'année.
- Feu d'artifice du 14 juillet, le renouvellement de la retraite aux flambeaux se pose, peu de participants et manque d'accompagnement musical.
- Audition de fin de stage violon, 27 juillet : 2 stagiaires, 25 personnes présentes.
- Randonnée festival pleine nature : bonne participation ; beaucoup d'intérêt sur la flore manifesté par les visiteurs.
- Soirée rétrospective des fêtes d'antan le jeudi 2 août a connu un réel succès (au moins 150 participants).
- Festival Folklorique International du Rouergue, le 8 août : + de 230 personnes, manifestation qui plaît beaucoup, à renouveler.
- Rue à tire l'aligot, 14 août : succès, 330 personnes, mais temps d'attente trop long pour le service des repas.
- Saint Barthélémy, 25-26 août : succès des animations enfants, tyroliennes, magiciens, manèges...ainsi que la matinée du dimanche avec le petit déjeuner et la soirée brasucade avec concerts.

CALENDRIER DES ANIMATIONS salle des fêtes

JANVIER

Dimanche 6 à 11h30, présentation des vœux de la municipalité

Dimanche 13 à 14h, galette du club de l'amitié

Dimanche 20 à 14h, quine du club de l'amitié

Dimanche 27 à 14h, quine de la FNACA

FEVRIER

Samedi 9 à 20h30, 30ème fête de la bourrée, association lous Rascalous

Samedi 16 à 20h30, quine du foot

Dimanche 17 à 14h, assemblée générale du club de l'amitié

Dimanche 24 à 14h, quine de la paroisse

MARS

Dimanche 10, à 14h, après midi culturelle avec lous Rascalous et le club de l'amitié

Samedi 9 à 20h30, concours de belote du club de quilles

Vendredi 15 à 20h30, soirée comptes avec l'Office de Tourisme

Samedi 20 à 20h30, soirée théâtre avec lous Rascalous

Dimanche 21 à 14h30, après midi théâtre avec lous Rascalous

AVRIL

Samedi 6 avril, tournoi de quilles et repas

Samedi 13 à 20h30, concours de belote du Foyer Rural

Echos de l'école

L'année scolaire a débuté avec un effectif de 33 élèves répartis sur 2 classes. Les enseignantes n'ont pas changé : Nicole Pons avec le cycle 3 (CE2/CM1/CM2) et Sandrine Vassal avec les maternelles/CP/CE1. L'équipe éducative est complétée avec Géraldine Kebieche et Pauline Guibert, aide maternelles. L'école ouvre ses portes à 7h15 le matin jusqu'à 18h15 le soir. Il existe également un service de restauration.

De nombreuses actions sont menées cette année encore autour du projet d'école qui porte sur les apprentissages fondamentaux : lecture et mathématiques. L'étude des langues n'est pas pour autant oubliée avec une initiation hebdomadaire à l'anglais et à l'occitan. De plus, une réflexion est en cours avec le collège St Joseph de Marcillac pour une découverte de l'espagnol.

Quelques rencontres ponctuelles se font avec les écoles du réseau : Marcillac, St Christophe et Salles la Source. Ce fut le cas lors de ce

trimestre avec le cross qui a eu lieu dans les rues marcillacoises. Les CM2, afin de se préparer à leur futur de collégiens, se rendent au collège une journée par trimestre afin d'y découvrir le fonctionnement et les matières nouvelles.

Les parents d'élèves ont également fait leur rentrée avec l'aboutissement du projet engagé l'an dernier sur l'aménagement de la cour. Celle-ci est dotée maintenant de buts multisports et de nouveaux marquages au sol afin de varier les jeux de la récréation mais aussi les activités sportives. C'est grâce aux animations qui ponctuent l'année comme par exemple le quine qui vient d'avoir lieu que de tels projets peuvent voir le jour.

C'est maintenant vers les joies de fin d'année que les enfants se dirigent. La traditionnelle journée de Noël aura lieu à l'école le jeudi, juste avant les vacances qui, débiteront le vendredi 21 décembre.

Entretien de l'église de Ségonzac

Depuis la loi de 1905 sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ce sont les collectivités qui ont en charge la restauration du patrimoine religieux bâti. Sur notre territoire communal, l'église de Ségonzac est située sur un plateau au milieu du "rougier" et n'a plus de curé depuis 1945 (l'abbé Albert Cabentous se retira pour cause de maladie au couvent des sœurs de St Joseph à Estaing). IL est dit d'autre part "qu'à la fin du 18ème siècle après la révolution le seul prêtre du canton qui prêta serment à la constitution

civile du clergé fut celui de Ségonzac".

Au cours du mois de novembre, l'entreprise Volte Fernand a procédé à la rénovation d'une partie de la toiture sur 45m2 et 9m de faitage. Dans un souci d'authenticité, la lauze de pays a été retenue. A cela, il faut ajouter quelques petites réparations non prévues au devis initial, de ce fait, au final la facture s'élève à 4640€. Ces travaux étaient prévus de longue date, ils ont permis de maintenir en bon état cette partie du patrimoine communal.

Evolution de l'aire de propreté

Dans un souci de respect de l'environnement, il ne sera plus possible de déposer les déchets verts (tonte et tailles) car ces amas de végétaux en décomposition représentent une pollution, ils produisent un jus qui provoque une forte acidification des sols et des cours d'eau. Il revient à chaque propriétaire de traiter sur place ses déchets verts.

Les employés communaux vont aménager, en dehors de l'espace clôturé, 2 plateformes destinées à recevoir les gravas et le bois. Afin d'éviter toute confusion, un pan-

neutage rappellera les interdictions et permettra un repérage précis de ces 2 nouveaux espaces de stockage accessibles en permanence. L'idée est de permettre de se débarrasser facilement de gravas, de bois de déconstruction, de divers objets en bois. Une fois déposés aux deux endroit appropriés, ces matériaux deviennent disponibles pour quiconque en aurait besoin. Seuls les éventuels excédents de bois pourraient être détruits si nécessaire.

Ce nouvel aménagement sera effectif en début 2013.

Verger de variétés anciennes

Courant juin, la municipalité a rencontré l'ensemble des familles résidentes aux lotissements du Clos, le Clos du Haut, la Blanzague ainsi que ceux qui habitent dans le voisinage afin de se déterminer sur l'occupation d'un terrain communal d'une quinzaine d'ares situé dans ce nouveau quartier dominant le village. Au cours de cette réunion, les habitants ont accepté la proposition de la municipalité d'implanter un verger de varié-



tés anciennes ainsi qu'une aire multisports pour toutes les générations.

Le samedi 7 novembre, au cours d'un après midi ensoleillé, de nombreux parents et enfants participèrent à la plantation de 15 variétés de pommiers, 5 poiriers, 4 cerisiers, 4 pruniers ainsi que 3 pêchers. La municipalité a voulu associer les enfants à cette belle fête et chacun d'eux a pu ainsi parrainer l'arbre de son choix. C'est avec amour, dans la joie, avec l'aide des parents, que ces enfants ont eu la satisfaction de planter l'arbre parrainé. Ce geste, plus que symbolique, a permis de responsabi-



liser et sensibiliser les enfants au respect de la nature.

Après le repos hivernal, viendra le temps de la floraison puis celui du plaisir de la récolte de fruits variés et savoureux à souhait, récolte à laquelle tous les intéressés seront invités. Cet espace naturel, situé entre les châteaux du Puech et du village, sera entretenu par la municipalité.

Restauration du petit patrimoine

Madame Ziller avait fait don, accepté en conseil municipal par délibération du 24 août 2000, d'un four à pain et d'un "sécadou" (séchoir à châtaignes) situés au hameau de Fouillet.

Il a fallu, pour diverses raisons, attendre l'automne 2012 pour enfin penser à la remise en état de ce bien communal qui était envahi de ronces et de lierre. Ces deux bâtiments sont témoins d'un long passé et notamment de l'épisode historique des Enfarinés. A ce titre, ils méritaient bien cette rénovation.

Tour à tour, les entreprises locales se sont succédées sur ce petit chantier. C'est tout d'abord Thierry LACOMBE qui a restauré l'un des murs et les deux pignons du "sécadou" ainsi



Le sécadou et le four n'étaient presque plus visibles



que les lézardes du four à pain. Olivier CALIXTE a repris toute la toiture (charpente et volige) et Fernand VOLTE a posé une belle couverture de lauzes venant maintenant préserver cette petite bâtisse. Le tout a été fait dans le respect et la préservation des lieux à l'identique.

Sur un coût global qui approche les 5000€, le conseil général a pu octroyer une aide exceptionnelle de 3000€ venant ainsi alléger la dépense communale.

Au cours de l'année 2013, les fontaines de Ségonzac et de Saulodes seront également rénovées. Par ces travaux, la municipalité démontre qu'elle a bien le souci d'entretenir le petit patrimoine bâti qui participe au charme de notre commune.

La promenade Vinh Luu

Claudine et Vinh Luu sont arrivés à Villecomtal en 1970. Immédiatement séduits par les paysages et surtout par la flore, ils décidèrent de créer des stages de plantes médicinales dès 1975.

Monsieur Louis Vidal, charpentier-menuisier à la retraite, adepte de la pêche et de la chasse, leur a fait découvrir les promenades autour du village : Ruyere, le Ventadou, Ségonzac, la vieille route de Rodez, le château du Puech et de la Guizardie.

Dès le début des stages, de très nombreux participants ont parcouru les chemins creux et les petites routes. Chaque été, les habitants, d'abord intrigués par l'annuaire téléphonique que les stagiaires portaient sous le bras, se sont familiarisés avec ces groupes qui traversaient le bourg, s'arrêtaient à la moindre fleur et amenaient une animation au village.

Pour expliquer le but de ces stages et pour faire partager leurs connaissances sur l'art de se soigner naturellement, Vinh et Claudine LUU ont organisé des soirées ouvertes au public pendant lesquelles chacun portait les plantes qu'il utilisait ou qu'il voulait identifier. Au cours de ces séances, de nombreuses questions ont été posées et un vrai échange s'installait en toute convivialité.

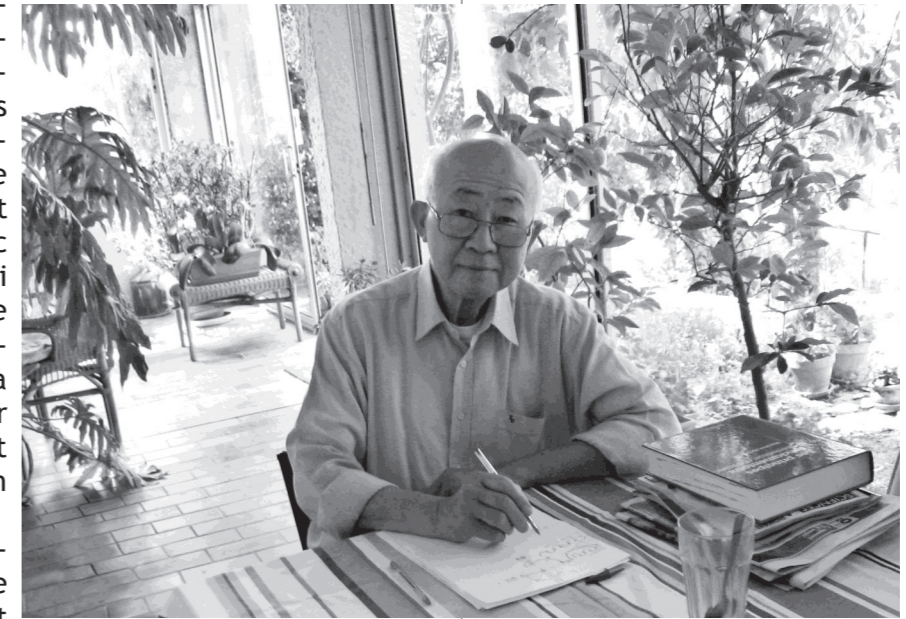
C'est ainsi que, tout au long de ces quelques décennies, plusieurs milliers de stagiaires sont venus l'été à Villecomtal. Ils en sont repartis la tête pleine de connaissances et de scènes bucoliques.

Le temps passe, les saisons se suivent, Claudine et Vinh étaient toujours là pour passer le mois de juillet dans le Rouergue.

Vinh nous quitte le 26 juin 2012. Cependant, il reste très présent et c'est pour l'honorer, et surtout ne pas l'oublier, que la municipalité a décidé la création d'un jardin-promenade qui lui sera dédié.

L'idée a vite fait son chemin et très courageusement, quelques amis se rassemblèrent autour de Claudine pour participer à la récolte de plantes médicinales destinées à prendre place tout près de la maison de la santé. La promenade est en partie réalisée. Une dizaine d'arbres, une quarantaine d'arbustes et au moins cent cinquante plantes médicinales sont prévues et déjà quasiment en place. L'ensemble sera étiqueté, seront précisés : la famille botanique, les noms en latin, français (occitan) ainsi que quelques propriétés médicinales.

Nous espérons être suffisamment nombreux pour parfaire la mise en place, l'entretien, l'en-



richissement de cet espace chargé de sens. Sans nul doute, des vocations de jardiniers vont se révéler, même si ce ne sont que des vocations de "jardiniers du dimanche"

Ce jardin-promenade doit aussi avoir une valeur éducative grâce à des échanges avec les enfants, la

population et les promeneurs occasionnels. Ce jardin s'inscrit dans une volonté de faire de Villecomtal un village référent en matière de plantes médicinales. Toujours dans cet esprit, il est prévu d'étiqueter les arbres et arbustes du jardin de l'église, les fruitiers anciens du verger au lotissement du Clos ainsi que les arbres du tour de ville et du bord de route allant jusqu'au camping. Un "jardin des senteurs" sera également créé au dessus des voûtes de la place au blé où les aromatiques courantes seront rassemblées pour le plaisir de la vue et de l'odorat.

Claudine Luu a prévu de continuer les stages et une activité d'herboristerie sur Villecomtal. Elle remercie chaleureusement la sympathique équipe de bénévoles du village qui a participé à tous ces premiers travaux, la municipalité, et l'association "Pays Villecomtois" qui a fait une promesse de don afin de contribuer aux diverses dépenses.